

CHARTE RSE

SOMMAIRE

- 1 Préambule >
- 2 Notre engagement en faveur de la RSE >
- 3 Notre engagement en faveur de l'environnement >
- 4 La culture du respect de l'autre >
- 5 Les fournisseurs >
- 6 Observation de la loi et des réglementations >
- 7 Confidentialité et informations personnelles >
- 8 Gestion des relations client >



1

PRÉAMBULE



RESPONSABLE PAR NATURE

MIZU a été fondée en 2021 avec la volonté d'aider ses clients privés et institutionnels à prendre en compte les **enjeux sociaux et environnementaux**. La **RSE** est au cœur de notre stratégie et de notre **culture d'entreprise**.

En interne, nous valorisons un mode de **gestion participatif** et la recherche permanente du **bien-être au travail** pour nos collaborateurs.

En externe, de nos recommandations à la production de nos supports de communication, nous sommes guidés par le principe de la **créativité durable et positive**.



Nous offrons des solutions personnalisées pour **aider nos clients à atteindre leurs objectifs.**

En travaillant en étroite collaboration et en toute transparence, nous concevons des stratégies innovantes, racontons des histoires captivantes et lançons des campagnes efficaces.



Toutes nos décisions sont systématiquement évaluées en fonction de trois critères :

Est-ce utile ?

Est-ce responsable ?

Est-ce vérifiable ?

Ce processus nous permet de concevoir des campagnes plus minimalistes, honnêtes et inclusives.



Mizu est membre du collectif 1% for the Planet et à ce titre **reverse 1% de son chiffre d'affaires à des associations environnementales.**

Cette adhésion représente notre volonté de joindre les actes aux mots.



2

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA RSE



L'ENGAGEMENT RSE EST NOTRE FONDEMENT

Chaque jour, nous mettons nos valeurs en pratique dans nos comportements et nos relations avec toutes les parties prenantes, que ce soit en interne ou en externe, et nous **partageons cet engagement** avec tous nos partenaires.

Notre première préoccupation est de suivre strictement les lois et les réglementations. Cependant, notre volonté est d'**aller plus loin** en prenant en compte les enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et culturels de l'ensemble de notre chaîne de production.

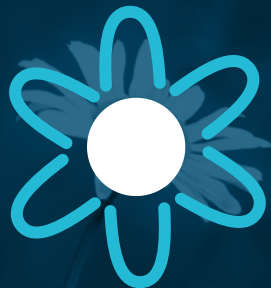
Nous nous engageons à suivre les principes d'honnêteté et de respect en toutes circonstances et nous attendons de tous nos collaborateurs et prestataires qu'ils adoptent la même **attitude ouverte et bienveillante**. Grâce à cela, nous sommes en mesure de maintenir une culture d'entreprise forte, basée sur **la confiance, la qualité et la fiabilité**.



Notre priorité en tant qu'entreprise engagée est de **favoriser la qualité de vie au travail**. Nous visons à **équilibrer** la vie professionnelle et privée de nos employés, à **développer leurs compétences** et opportunités de carrière, et à les **sensibiliser** en permanence aux enjeux de la RSE et de la communication responsable.

Nous encourageons le **dialogue social** sous toutes ses formes et voulons maintenir une forme d'organisation non hiérarchique basée sur la **responsabilité individuelle**. Nous sommes persuadés qu'une **organisation horizontale** augmente l'engagement des salariés et réduit les contraintes du micro-management.





3

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



Nous sommes conscients des **impacts** que nos activités peuvent avoir sur l'environnement et nous faisons de notre mieux pour les **minimiser**.

Nous intégrons la **durabilité environnementale** à chaque étape de nos services de communication, ainsi que dans nos activités quotidiennes au bureau. Nous sommes déterminés à réduire notre utilisation d'énergie et de ressources, et à **promouvoir le recyclage et la réutilisation**.

Nous sommes également engagés à **sensibiliser nos collaborateurs** à la protection de l'environnement et à leur donner les moyens de prendre des mesures concrètes pour **réduire leur impact personnel**.





ROULER VERS L'AVENIR

Mizu favorise l'utilisation du **vélo** et des **transports en commun** pour les déplacements urbains en encourageant ses employés avec une politique de **remboursement des frais de transport** et la mise à disposition de **places de stationnement pour vélos**.

Le **co-voiturage** et le **train** sont systématiquement mis en place pour les déplacements plus longs.

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Tous les collaborateurs de l'agence s'efforcent de **réduire leur impact sur l'environnement** au quotidien en limitant leur consommation de papier, d'énergie et d'eau.

L'agence **tient compte de l'environnement** dans toutes les étapes de son processus, de l'achat à la stratégie en passant par la création et la planification média.



EN PRATIQUE

- Nous privilégions systématiquement les achats de fournitures à **faible impact environnemental**.
- Nous **réutilisons** et **réparons** nos équipements jusqu'à obsolescence (deux des ordinateurs que nous utilisons quotidiennement datent de 2012 et notre téléphone portable de bureau date de 2016).
- Nous privilégions systématiquement les achats de **matériels reconditionné** (téléphones, ordinateurs, caméras...).
- Nos bureaux se trouvent dans un espace labellisé « **Lyon Ville équitable et durable** ».
- Tous nos collaborateurs ont la possibilité de venir au travail **en vélo ou en transport en commun**.
- Nous offrons à tous nos collaborateurs le livre de l'ADEME « **Guide de la communication responsable** » comme référence à consulter.





4

LA CULTURE DU RESPECT DE L'AUTRE



LES DROITS DES PERSONNES

Mizu attache la plus haute importance aux droits des personnes, à leur dignité en toutes circonstances et à leurs singularités. Le **respect** de la vie privée et de la diversité, la promotion de l'**égalité** entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations ou encore la **prévention** et la sanction de toutes les formes de harcèlement font partie intégrante de notre gouvernance.

L'agence attend de ses collaborateurs qu'ils agissent dans le cadre professionnel en accord avec ces principes d'**éthique**, quels que soient leur métier, leur niveau de responsabilité et leurs interlocuteurs. Mizu s'engage à éviter toutes activités qui ne respecteraient pas les droits de la personne.

ON NE CACHE RIEN, NI PERSONNE

Mizu s'engage à ne pas faire usage de pratiques illégales telles que le travail dissimulé, la mise à disposition illicite de personnel, l'emploi de personnes étrangères sans papiers de travail ou encore le cumul irrégulier d'emplois.





PAS DE ÇA CHEZ NOUS !

Mizu s'engage à combattre le harcèlement moral et sexuel de manière. Les collaborateurs sont invités à signaler tout comportement inapproprié ou à initier une procédure d'alerte afin que des mesures adéquates puissent être prises pour mettre fin à toutes les situations de harcèlement.

INCLURE POUR EXCLURE L'EXCLUSION

L'agence s'oppose fermement à toutes les formes de discrimination. Nous soutenons la **diversité culturelle** en créant un environnement où chacun peut se **développer professionnellement et personnellement**. Le recrutement ne doit pas être fondé sur des facteurs non professionnels tels que la religion, l'âge, le sexe, les opinions politiques, l'origine ethnique ou l'appartenance syndicale.





UNE AGENCE CONNECTÉE, JUSTE CE QU'IL FAUT

Mizu met en avant l'importance de l'**utilisation responsable des outils numériques** et de communication afin d'assurer un **équilibre entre la vie privée et professionnelle**.

Les employés ne sont pas tenus de répondre à des courriels, messages ou appels téléphoniques professionnels en dehors de leur horaire de travail habituel, pendant leurs congés payés, temps de repos ou absences, quelle que soit leur nature.

Les mêmes attentions à la responsabilité sociale sont respectées lors de nos interactions avec les prestataires externes.

Nous **limitons les canaux de communication** électronique entre nos collaborateurs à deux : messages électroniques et WhatsApp, afin d'éviter une surcharge de notifications.



Lors de l'utilisation de la messagerie électronique, les collaborateurs doivent veiller à :

- Sélectionner les **destinataires pertinents**, éviter d'utiliser les fonctions "Répondre à tous" et "Copie à"
- **Spécifier clairement l'objet** du courrier pour permettre au destinataire de comprendre immédiatement son contenu
- Écrire de manière **claire, neutre et concise**
- Toujours respecter les **règles de politesse**
- **Limiter les fichiers** joints à ceux qui sont pertinents et d'un volume raisonnable. Dans le cas contraire, utiliser le service fromsmash.com ou partager les archives par disques durs

Des moyens de communication instantanée peuvent être utilisés, tels que Whatsapp, pour les communications internes, et les **mêmes règles de responsabilité et de courtoisie** s'appliquent à ces canaux.



5

LES FOURNISSEURS

*“C’EST COMME LE SUCRE DANS NOTRE CAFÉ :
SANS EUX, C’EST AMER !”*



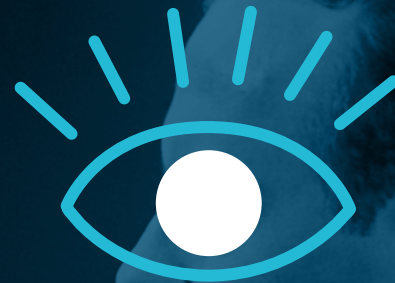
Chaque employé de Mizu doit se montrer **intègre et respecter les engagements** pris envers toutes les parties prenantes, y compris les clients, fournisseurs, autorités publiques et autres partenaires.



Les relations avec les fournisseurs doivent être **équitables et basées sur des critères objectifs et transparents**. Il est interdit aux collaborateurs de travailler pour le compte d'un client, fournisseur ou concurrent sans autorisation préalable de la direction.



Nous privilégions des **relations durables et responsables** avec nos fournisseurs et travaillons de préférence avec des **sociétés locales**. En outre, Mizu s'engage à ne jamais externaliser des activités dans des pays en développement pour faire des économies.



6

OBSERVATION DE LA LOI ET DES RÉGLEMENTATIONS



Mizu assume la responsabilité de sensibiliser ses employés aux lois **contre la corruption** et de les encourager à les respecter. Nous ne tolérons aucune forme de corruption, qu'elle soit financière ou non, directe ou indirecte, émanant de sources publiques ou privées, dans tous les pays où elle exerce ses activités.

Les collaborateurs de Mizu sont tenus de **surveiller attentivement les comportements** de toutes les parties prenantes, notamment les clients et les fournisseurs. Si un comportement illégal est découvert, il pourra entraîner la résiliation du contrat. Tout employé impliqué dans une situation de corruption sera passible de **sanctions légales et disciplinaires**, pouvant aller jusqu'au licenciement.



PETITS CADEAUX, GRANDS EFFETS

Les présents ou **avantages de petite valeur**, qui ne sont pas en espèces, respectent les pratiques commerciales courantes et ne violent pas la loi ou les réglementations, sont **autorisés**.

LAISSONS LA BONNE ÉTHIQUE CONDUIRE LA COURSE

Mizu s'engage à promouvoir une **concurrence équitable** en défendant ses intérêts légitimes de manière **responsable**. Nous nous efforçons de ne pas bénéficier d'avantages politiques ou réglementaires indus et de nous montrer **intègres** et **crédibles** dans nos relations avec les parties publiques et privées.



7



PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES



Les collaborateurs de Mizu ont accès à de nombreuses informations en raison de leur travail au sein de l'agence. À ce titre, ils sont tenus aux obligations suivantes :

Ils doivent maintenir la plus **grande confidentialité** à l'intérieur et à l'extérieur de l'agence concernant les **informations sensibles liées à l'activité de l'agence**, telles que les opérations, les contrats, les résultats, les prévisions, la méthodologie, le conseil stratégique et les données sur l'organisation, à moins qu'elles n'aient déjà été rendues publiques.

Ils ne doivent pas communiquer ces **informations** à des tiers ou les utiliser pour leur propre compte ou celui de quelqu'un d'autre. Les informations telles que les **données stratégiques, financières** et les **informations personnelles** sur les ressources humaines sont considérées comme confidentielles tant qu'elles n'ont pas été rendues publiques. Le devoir de confidentialité persiste pour le collaborateur même après son départ de l'entreprise.

Ils doivent maintenir la plus **grande confidentialité à l'intérieur et à l'extérieur** de l'agence concernant les **informations sensibles**, dont ils pourraient avoir connaissances, liées à l'**activité des clients** et **fournisseurs** de l'agence.



8



STRATÉGIE POUR LA GESTION DES RELATIONS AVEC LES CLIENTS



Mizu est une **agence à taille humaine** qui privilégie des relations étroites basées sur **l'échange, la confiance et le respect** dans toutes ses interactions avec ses parties prenantes.

La satisfaction des clients est une priorité constante pour tous. Tous les collaborateurs de Mizu œuvrent à fournir un **service de qualité optimal, rapide** et répondant aux attentes.

Plusieurs dispositifs existent pour **garantir la bonne exécution** des prestations commandées par les clients :

- la **création de binômes** pour la gestion de comptes pour une surveillance constante et des échanges
- une **rotation d'équipe** organisée pour les congés
- des **outils de suivi de projets** tels que l'envoi de l'ordre du jour, des comptes rendus, des réunions fréquentes avec le client



www.mizu.pub